

Le Sénateur

à

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ
Ministre déléguée auprès de la Ministre des
Armées, chargée de la Mémoire et des
Anciens Combattants
14 rue Saint-Dominique
75700 PARIS 07 SP

 COPIE

SÉNAT

Joël Labbé

Sénateur
du Morbihan

Groupe
écologiste,
solidarité et
territoires

Vice-président
de la commission
des Affaires
économiques

Citoyen du Monde

Objet : FNAPOG – soutien à la création d'une commission tripartite

Saint-Nolff, le 10 mai 2021

Madame La Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la requête de la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et des Orphelins de Guerre (FNAPOG), qui se bat pour l'obtention d'une juste compensation pour les personnes ayant perdu un ou deux parents lors de la Guerre 1939-1945, et qui ont été exclus des décrets n° 2000-657 (13 juillet 2000) et n° 2004-751 (27 juillet 2004).

Selon la FNAPOG, le refus de dédommagement de ces victimes s'explique par un nombre trop élevé de potentiels ayant-droits, estimés à 206 000 personnes. Mais selon un nouveau recensement, seulement 26 000 Pupilles de la Nation seraient concernées, ce qui aurait un impact moindre sur les finances publiques.

Aussi, je souhaite apporter mon soutien à leur demande de création tripartite au sein du gouvernement, qui leur permettrait de solliciter une réparation au même titre que les bénéficiaires du décret de 2004.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette requête, je vous prie d'agréer, Madame La Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Le Sénateur
Joël LABBÉ

